

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 21 avril 2021

N° 38

Objet : Renouvellement du parc
matériel du Théâtre Durance
Demande de subventions

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt et un du mois d'avril à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 13 du mois d'avril 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUZET Éric, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel (excepté aux rapports n°4, 5, 19, 25), BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine (excepté aux rapports n° 4, 5, 6, 8, 19, 25, 26), CROZALS Florent (à partir du rapport n° 5 – excepté au rapport n° 16), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain (à partir du rapport n° 2), FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille (excepté au rapport n° 5), ISOARDI Delphine, JOUVES Marc (à partir du rapport n° 3), KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (excepté aux rapports n° 12 et 13), POSTEL Chrystelle (jusqu'au rapport n° 4), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas (excepté rapports n° 17, 18, 19), UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (excepté aux rapports n°4, 5, 25, 26)
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine (jusqu'au rapport n° 34)
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
MOULARD Damien a donné pouvoir à ISNARD AUBERT Laurence

Etaient excusés :

AUDRAN Michel	BOURJAC Jean Marie
AUZET Guy	CHALVET Gilles
BALIQUE François	COMTE Jean Paul
BARDIN Chantal	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Nathalie
BAUDOUI Marie Anne	REYNAUD Patrice,
BELMONTE Sylvie	REBOUL Childéric
BERTRAND Philippe	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 23/04/2021

Application agréée F. Inalte.com

99_DE-004-200067497-20210421-30_21042021

Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :

Le Théâtre Durance est une scène conventionnée d'intérêt national, mention « Art et création ». Il s'agit pour notre territoire d'un équipement culturel de premier plan, dont la gestion incombe à Provence Alpes Agglomération au titre de sa compétence optionnelle « Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

Par délibération n°32 du 26 juin 2019, le conseil communautaire a décidé la conclusion d'une délégation de service public avec l'Association Théâtre Durance. Le délégataire a ainsi en charge l'élaboration et la gestion du projet artistique, culturel et d'établissement pluriannuel. Le contrat de concession de service public signé entre notre agglomération et l'association Théâtre Durance le 5 juillet 2019 prévoit dans son article 3-V que « le renouvellement du parc matériel mis à disposition est assuré par la CAPAA ».

Le Théâtre Durance est un lieu de programmation pluridisciplinaire qui met à disposition des compagnies différents espaces de travail : un plateau, une scène de répétition et un studio d'enregistrement. Cet équipement a bénéficié dans le passé d'une première tranche d'investissement en matériel en 2007 et d'une tranche complémentaire en 2008. Il a pu, grâce à un budget annuel dédié, maintenir son parc de matériel en état et le compléter suivant l'évolution des besoins et des demandes.

Plus de dix ans se sont écoulés et aujourd'hui, de nouveaux investissements sont indispensables pour que le Théâtre Durance reste un lieu d'accueil et de diffusion d'exception. En effet, avec l'apparition de plusieurs évolutions techniques majeures dans les domaines de la sonorisation, de l'éclairage et de la vidéo et de nouveaux standards techniques, le Théâtre Durance doit régulièrement louer du matériel récent auprès de différents prestataires afin de répondre aux nouvelles exigences des compagnies et des productions. Ces locations et les frais de transport qu'elles occasionnent augmentent significativement le budget de fonctionnement depuis plusieurs années.

D'autre part, malgré une utilisation optimale du système actuel de traitement de l'air en programmant un important renouvellement d'air nocturne, la grande salle et la scène de répétition atteignent en été une température telle (28°C en moyenne) qu'elles en deviennent inutilisables. De juin à août, cela empêche le théâtre de répondre favorablement aux demandes de résidence. Le recours à un climatiseur standard n'étant pas envisageable pour des raisons techniques, financières et environnementales, l'installation d'un groupe froid est envisagée pour remédier à ce problème et optimiser l'utilisation du théâtre tout au long de l'année. Une étude est donc prévue pour définir précisément les caractéristiques de l'équipement à mettre en place.

Enfin, une rénovation du réseau numérique est envisagée : la mise en place d'un réseau entièrement numérique permettra d'obtenir une liaison plus stable et de meilleure qualité entre les différentes machines du système, en évitant de nombreuses conversions de l'analogique vers le numérique.

REÇU EN PRÉFECTURE
le 23/04/2021

Application agréée: f-konkte.com

99_DE-004-200067437-20210421-36_21042021

Budget prévisionnel pour le renouvellement du parc de matériel du Théâtre Durance :

- Console régie : 30 340 €
- Retours de scène : 24 341 €
- Vidéo projection : 11 710 €
- Pupitre lumière : 13 329 €
- Diffusion son : 63 680 €
- Étude groupe froid : 6 400 €
- Réseau numérique : 7 570 €

TOTAL HT :157 370 €

Le coût total de l'opération en maîtrise d'ouvrage de Provence Alpes Agglomération est évalué à 157 370 € H.T. Provence Alpes Agglomération sollicite des cofinancements auprès de la DRAC (35%), du Conseil Régional (35%) et du Conseil Départemental (10%).

Il vous est demandé :

D'approuver le renouvellement du parc de matériel du Théâtre Durance pour un montant de 157 370 € H.T.;

D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses H.T.157 370 €
Recettes H.T.157 370 €
Dont :	
- Subvention État – DRAC PACA (35%)55 079.50 €
- Subvention Conseil Régional PACA (35%)55 079.50 €
- Subvention CD04 – Contrat de solidarité (10%) 15 737.00 €
- Autofinancement PAA (20%)31 474.00 €

D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à déposer ces demandes de subventions et à engager toutes les démarches afférentes.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2021

Application accrédité E-impôts.com

99_DE-004-200667437-20210421-36_21042021

